



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique du tourisme

Question au Gouvernement n° 1749

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Bernard Schreiner.

M. Bernard Schreiner. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme.

Monsieur le ministre, la fin du mois de juin est très proche. (Applaudissements et rires sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Jean-Claude Lefort. Exact ! Quel visionnaire !

M. Bernard Schreiner. L'entrée officielle dans la saison estivale est synonyme, pour une grande partie de nos concitoyens, de vacances comme de déplacements touristiques.

Pourtant, si la France se classe au premier rang mondial pour son activité touristique, avec plus de 60 millions de visiteurs étrangers par an et 60 milliards de francs d'excédents pour sa balance des paiements, force est de constater que peu de Français participent au développement de ce secteur dans l'Hexagone. Ils connaissent mal la diversité de vacances que leur offrent nos régions.

En tant que député d'Alsace, dont l'attrait touristique est bien connu et où la convivialité et la gastronomie sont des valeurs particulièrement présentes,...

M. Didier Boulaud. C'est de la pub !

M. Bernard Schreiner. ... je souhaiterais que vous nous indiquiez quelles mesures vous entendez prendre pour inciter les Français à découvrir le patrimoine de nos belles provinces. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme.

M. Alain Le Vern. Rendez-nous de Panafieu ! (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Monsieur le député, il est exact qu'avec 60 millions de touristes notre pays occupe le premier rang mondial. Mais, et vous le savez parce que votre région étant éminemment touristique, vous vous intéressez à cette question, nous stagnons. Il est vrai que, depuis de très nombreuses années, aucune politique volontariste en matière de tourisme n'a été lancée. (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

C'est la raison pour laquelle, m'exprimant hier devant le Conseil national, ou d'ailleurs nombre de parlementaires étaient présents, j'ai proposé, avec l'accord du Premier ministre à qui j'avais présenté ces orientations, que nous lancions une politique volontariste qui place les Français au cœur de la politique touristique. (Murmures sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.) Car, n'en déplaise à ceux qui ricanent dans mon dos, il y a encore 40 p. 100 de nos concitoyens qui ne prennent pas de vacances.

M. Didier Boulaud. Parce qu'ils n'ont pas de sous !

M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Répondant à votre préoccupation, j'ai suggéré que le chèque-vacances, qui a montré son dynamisme, soit développé. Le Premier ministre m'ayant donné son accord, il le sera très largement.

Deuxièmement, j'ai demandé qu'un serveur national soit mis en place afin que nos concitoyens puissent, en l'interrogeant, connaître facilement toutes les destinations en court séjour qui leur seront offertes tout au long de

l'année. Jusqu'à présent, la politique touristique portait principalement sur trois ou quatre mois; le reste de l'année avait été quelque peu oublié.

Troisièmement, j'ai demandé un changement complet de signalisation, en particulier sur les autoroutes, pour que les touristes reçoivent des informations très claires sur les villes ou les villages présentant un caractère particulier ou sur les sites et les monuments méritant une étape.

J'ajoute que les professionnels du tourisme n'ont pas été oubliés et que, grâce à l'accord du Premier ministre, dans les petits établissements hôteliers, la redevance télévision sera considérablement allégée puisque les dix premiers postes de télévision en seront exonérés.

M. Christian Bataille. C'est une grande nouvelle !

M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Cette mesure réclamée depuis très longtemps n'avait jamais été satisfaite.

Enfin, et pour répondre à une autre demande, les cotisations patronales pour les avantages en nature et la nourriture vont être progressivement allégées.

L'objectif est de dépasser très largement les 60 millions de touristes: hier, devant le Conseil national du tourisme, j'ai fixé à l'ensemble des opérateurs présents l'objectif de 90 millions de touristes pour dans quinze ans. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Bernard Schreiner.

M. Bernard Schreiner. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme.

Monsieur le ministre, la fin du mois de juin est très proche. (Applaudissements et rires sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Jean-Claude Lefort. Exact ! Quel visionnaire !

M. Bernard Schreiner. L'entrée officielle dans la saison estivale est synonyme, pour une grande partie de nos concitoyens, de vacances comme de déplacements touristiques.

Pourtant, si la France se classe au premier rang mondial pour son activité touristique, avec plus de 60 millions de visiteurs étrangers par an et 60 milliards de francs d'excédents pour sa balance des paiements, force est de constater que peu de Français participent au développement de ce secteur dans l'Hexagone. Ils connaissent mal la diversité de vacances que leur offrent nos régions.

En tant que députée d'Alsace, dont l'attrait touristique est bien connu et où la convivialité et la gastronomie sont des valeurs particulièrement présentes,...

M. Didier Boulaud. C'est de la pub !

M. Bernard Schreiner. ... je souhaiterais que vous nous indiquiez quelles mesures vous entendez prendre pour inciter les Français à découvrir le patrimoine de nos belles provinces. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme.

M. Alain Le Vern. Rendez-nous de Panafieu ! (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Monsieur le député, il est exact qu'avec 60 millions de touristes notre pays occupe le premier rang mondial. Mais, et vous le savez parce que votre région étant éminemment touristique, vous vous intéressez à cette question, nous stagnons. Il est vrai que, depuis de très nombreuses années, aucune politique volontariste en matière de tourisme n'a été lancée. (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

C'est la raison pour laquelle, m'exprimant hier devant le Conseil national, ou d'ailleurs nombre de parlementaires étaient présents, j'ai proposé, avec l'accord du Premier ministre à qui j'avais présenté ces orientations, que nous lancions une politique volontariste qui place les Français au cœur de la politique touristique. (Murmures sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.) Car, n'en déplaise à ceux qui ricanent dans mon dos, il y a encore 40 p. 100 de nos concitoyens qui ne prennent pas de vacances.

M. Didier Boulaud. Parce qu'ils n'ont pas de sous !

M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Repondant a votre preoccupation, j'ai suggere que le cheque-vacances, qui a montre son dynamisme, soit developpe. Le Premier ministre m'ayant donne son accord, il le sera tres largement.

Deuxiemement, j'ai demande qu'un serveur national soit mis en place afin que nos concitoyens puisse, en l'interrogeant, connaitre facilement toutes les destinations en court sejour qui leur seront offertes tout au long de l'annee. Jusqu'a present, la politique touristique portait principalement sur trois ou quatre mois; le reste de l'annee avait ete quelque peu oublie.

Troisiemement, j'ai demande un changement complet de signalisation, en particulier sur les autoroutes, pour que les touristes recoivent des informations tres claires sur les villes ou les villages presentant un caractere particulier ou sur les sites et les monuments meritant une etape.

J'ajoute que les professionnels du tourisme n'ont pas ete oublies et que, grace a l'accord du Premier ministre, dans les petits etablissements hoteliers, la redevance television sera considerablement allgee puisque les dix premiers postes de television en seront exoneres.

M. Christian Bataille. C'est une grande nouvelle !

M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Cette mesure reclamee depuis tres longtemps n'avait jamais ete satisfaite.

Enfin, et pour repondre a une autre demande, les cotisations patronales pour les avantages en nature et la nourriture vont etre progressivement allgees.

L'objectif est de depasser tres largement les 60 millions de touristes: hier, devant le Conseil national du tourisme, j'ai fixe a l'ensemble des operateurs presents l'objectif de 90 millions de touristes pour dans quinze ans. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1749

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 1996, page 4459

Réponse publiée le : 19 juin 1996, page 4459

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 juin 1996